



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question au Gouvernement n° 811

Texte de la question

ÉPIDÉMIE DE DENGUE EN GUYANE

M. le président. La parole est à M. Gabriel Serville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Gabriel Serville. Madame la ministre des affaires sociales et de la santé, sans aucun relais des médias nationaux, davantage préoccupés par l'hypothétique grippe aviaire chinoise, une prolifération de dengue atteint la Guyane depuis le mois de septembre 2012.

Selon l'Institut de veille sanitaire, environ 8 000 cas cliniquement évocateurs de dengue ont été constatés depuis sept mois. Peu à peu, cette prolifération a touché l'ouest de la région ainsi que l'île de Cayenne. Dans la seconde quinzaine de mars, près de 400 cas ont été recensés à Cayenne et à Matoury. La dengue a de nouveau atteint le stade d'épidémie déjà connu en Guyane.

Madame la ministre, nous en sommes au troisième décès depuis la résurgence de ce fléau et l'émotion est vive sur le terrain depuis la mort d'une fillette de quatre ans des suites d'une dengue hémorragique.

Certes, les conditions climatiques de la Guyane sont particulières et les récentes pluies que nous avons connues sont de nature à favoriser la reproduction des larves de moustiques ; mais ce n'est pas la première fois que nous sommes confrontés à la propagation de cette maladie. Aussi serait-il temps d'arrêter des mesures radicales et pérennes susceptibles de sauver des vies humaines.

Cette lutte se situe à deux niveaux.

Premièrement, il s'agit de favoriser des actions de formation et d'information destinées au grand public, car ce combat ne sera efficace que si les gîtes larvaires sont définitivement éradiqués. Je tiens d'ailleurs à saluer l'action des agents chargés de la démoustication sur le terrain. Cependant, il faudra très rapidement augmenter leur nombre, ainsi que les moyens qui leur sont alloués, et améliorer leur formation.

Deuxièmement, nous considérons qu'il est impératif d'accorder aux différents personnels soignants qui assurent la prise en charge des patients les moyens nécessaires à l'exercice efficace de leurs responsabilités.

Madame la ministre, sachant que toutes les collectivités et instances de santé de Guyane apportent déjà leur contribution, pouvez-vous nous exposer les mesures que vous comptez prendre au nom du Gouvernement pour accroître la lutte antivectorielle et mettre fin à cette grave épidémie qui touche la Guyane ? Je vous en remercie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Monsieur le député Gabriel Serville, une épidémie de dengue sévit en effet depuis le mois de septembre 2012 en Guyane et environ 8 000 cas ont été enregistrés. Cette épidémie sévère est aujourd'hui maîtrisée, mais elle a provoqué deux décès identifiés et, comme vous l'avez dit, une fillette semble être décédée des suites de cette maladie, même si les analyses sont toujours en cours.

Je vous assure de la totale détermination des pouvoirs publics pour lutter contre cette épidémie : les agences sanitaires sont pleinement mobilisées. Notre action est engagée autour de trois axes principaux.

Le premier est celui de la lutte antivectorielle, grâce à l'utilisation des insecticides contre les moustiques adultes, lutte qui est aujourd'hui renforcée.

Le deuxième axe de notre action concerne la mobilisation de l'ensemble des acteurs, qu'il s'agisse des élus, des agences ou des médias, pour renforcer la prévention et la communication auprès du grand public.

Le troisième axe enfin consiste dans une prise en charge médicale au cas par cas, avec l'activation d'une filière pédiatrique spécifique pour accompagner les enfants touchés par la dengue et l'adaptation des capacités d'accueil et de prise en charge hospitalière.

Il s'agit de faire face aux tensions que subissent les professionnels de santé. C'est pourquoi nous avons sollicité le renfort des personnels de l'EPRUS qui ont été mobilisés et sont venus renforcer, et continueront de le faire, l'organisation sanitaire régionale. Les pouvoirs publics, monsieur le député, sont donc pleinement mobilisés à vos côtés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 811

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 avril 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 avril 2013](#)